

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 10, N° 28
le 14 juillet 1982

La fête du 1 ^{er} juillet au Canada, hier et aujourd'hui	1
Levée des sanctions économiques contre l'Argentine	3
Secours canadiens au Tchad	3
Le budget vise à renforcer la confiance des investisseurs	3
Achat d'une flotte de pêche par des autochtones	4
Résultats de la conférence de Rockport	5
Un Canadien à l'OCDE	5
Succès des vêtements Tan Jay	5
Décès de Roland Auger	6
Exposition aux rayons nucléaires	6
Vol de nuit, première exposition sur les chauves-souris	6
Statistiques sur les universités	6
Nouvel âge glaciaire d'ici peu?	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

La fête du 1^{er} juillet au Canada, hier et aujourd'hui

Comme il est de tradition, défilés, discours, salves de canon, concerts, spectacles et jeux pour enfants, pique-niques, concours sportifs, spectacles de variétés, feux d'artifice, et autres ont souligné le cent quinzième anniversaire du Canada, le 1^{er} juillet.

Comme il est de tradition aussi, à midi, d'un bout à l'autre du pays, les Canadiens ont entonné leur hymne national, *O Canada*.

Cette année, le rapatriement de la Constitution a marqué une nouvelle étape dans l'histoire du Canada qui commença avec l'union, en 1867, de trois provinces: le Canada (formé du Québec et de l'Ontario actuels), la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Voici comment, il y a 115 ans, les Canadiens ont célébré, le 1^{er} juillet, la naissance de leur nouveau pays.

[Partout dans les villes et les villages, la foule se pressait joyeuse, à pied ou en voiture, sous les bannières, les arcs de triomphe et les grandes banderoles qui souhaitaient la bienvenue à la nouvelle nation, en anglais et en français.

A Ottawa, la fête commença aux 12 coups de minuit avec une salve de 101 coups de canon. Les cloches de toutes les églises se mirent à carillonner et on alluma un immense feu de joie.

A 11 heures, le gouverneur général, le vicomte Monck, arriva à la salle du Conseil privé, au Parlement, où l'attendaient les futurs ministres, les juges, les journalistes et quelques spectateurs. La cérémonie fut brève. Le secrétaire privé du Gouverneur général lut le nouveau mandat du gouverneur, puis celui-ci prêta serment. Les journalistes et les spectateurs quittèrent la salle. Monck, le premier ministre John A. Macdonald et les nouveaux ministres ajournèrent leur réunion pour passer les troupes en revue.]

A Ottawa, les dernières troupes descendirent la colline parlementaire. La foule qui s'en allait manger commença lentement à se disperser. La place, avec sa fontaine au milieu, était presque vide. Mais tout de suite après, Monck, Macdonald et les autres ministres regagnèrent la salle du Conseil pour compléter la liste des actions essentielles sans lesquelles le gouvernement, au Canada et dans les provinces, n'aurait absolument pas pu fonctionner. On était au début de l'après-midi à l'apogée de ce long jour d'été. Haut dans le



Chaque année, depuis 1867, un feu d'artifice est l'apothéose de la fête du 1^{er} juillet.

ciel, le soleil semblait à peine avoir bougé... Depuis les fenêtres de la salle du Conseil privé, on pouvait voir la rivière éclaboussée de lumière qui passait doucement au pied des hautes falaises du parc Major Hill pour s'éloigner vers le nord-est... Pendant qu'ils travaillaient, les ministres canadiens devaient sentir la chaleur dans la salle du Conseil privé. Ils prêtaient serment pour les différents postes qu'ils allaient occuper. On procédait à la nomination des lieutenants-

Commission de la capitale nationale



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



John A. Macdonald devint, le 1^{er} juillet 1867, le premier premier ministre du Canada.

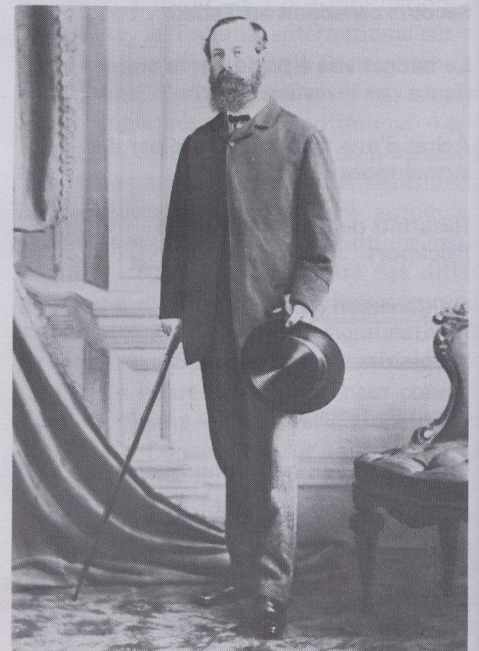
gouverneurs des différentes provinces, on mettait la machine en branle, comme l'avait dit Monck.

Pendant ce temps, presque toute la population du Canada s'était mise en vacances. Les défilés étaient terminés. On avait lu les proclamations. Toutes les manifestations officielles — qu'elles fussent civiles ou militaires — étaient finies. Les gens avaient plié bagages. Ils avaient quitté leurs maisons et étaient partis assister à des tournois sportifs, à des jeux et à des pique-niques. A Trois-Rivières, une vaste foule de spectateurs regardait l'Union Club et le Canadian Club se disputer une partie de cricket. Il y eut des jeux sur le terrain de cricket de Kingston

et pendant tout l'après-midi la fanfare du Royal Canadian Rifles joua sans discontinuer. Sur le lac, au large, il y avait une compétition de bateaux à voile. Les voiliers glissaient avec grâce le long du parcours. Ils faisaient le tour de Garden Island avant de revenir. Les citadins de Barrie étaient venus à Kempenself Bay assister aux courses de voiliers et de barques à rame. Ils s'amusaient beaucoup des efforts comiques des différents concurrents qui essayaient de marcher en équilibre sur la mâts graissés qu'on avait installé et qui dépassait d'une trentaine de pieds le quai du chemin de fer. A Dunville, dans la péninsule du Niagara, une nouvelle course de chevaux venait d'être inaugurée. Les gens vinrent de partout alentour "pour être témoin de la naissance d'une course, en même temps que celle d'une nation" et pendant que "les cuivres des fanfares de Dunville et de Wellamport faisaient entendre une douce musique à la foule" les spectateurs assistaient à la passionnante course au harnais qui opposait Black Jessy et Jenny Lind.

Dans des dizaines de petits villages où il n'y avait ni fanfare ni course de chevaux ni compétition nautique, les fermiers, leurs femmes et leurs enfants s'étaient rassemblés tôt dans l'après-midi sur les champs de foire ou les terrains de pique-nique. Quelquefois, ce terrain communal occupait un lopin de terre surélevé juste à la sortie du village et souvent quelques grands érables permettaient par temps chaud d'y jouir d'un endroit ombragé. Parfois, il se trouvait à un mille ou deux du village et était constitué d'une grande prairie que traversait une rivière peu profonde. Les chariots et les buggys station-

naient en file. Les chevaux dételés étaient attachés à l'ombre des grands ormes. Les jeunes gens et les enfants s'adonnaient à leur jeux et à leurs sports favoris au grand soleil. Pendant une heure ou deux, ces petits garçons qui plus tard allaient conduire les trains du Canadien pacifique à travers le pays ou fonder les premières fermes des lointaines Prairies sautèrent les barres et firent la course. Les ombres s'allongeaient rapidement sur le gazon quand tous s'attablèrent sous les arbres pour un copieux repas. Ensuite toute la compagnie se mit à bavarder avec nonchalance dans le soir calme et immobile. Puis, l'obscurité se fit plus grande. Les enfants eurent envie de dormir, et chacun

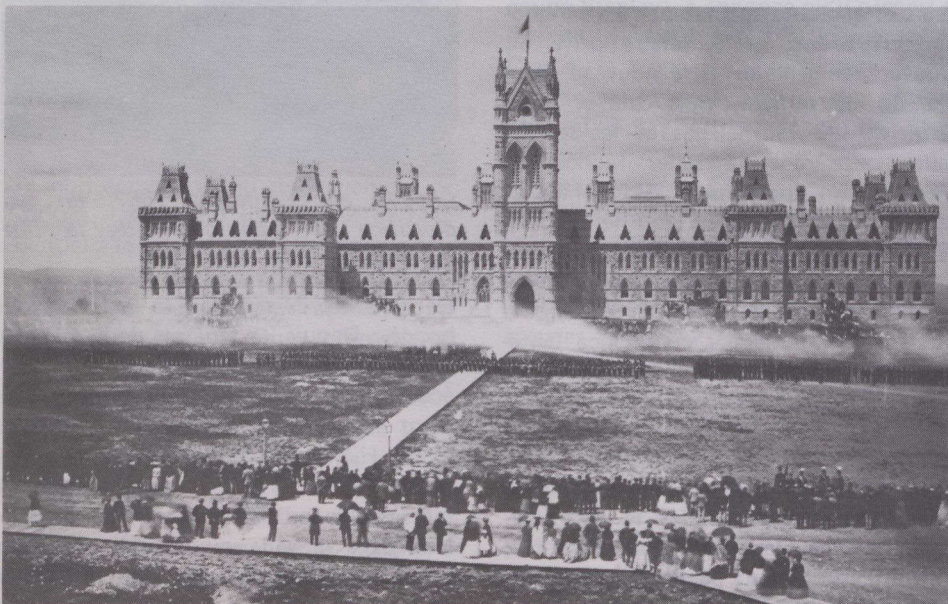


Le vicomte Monck, gouverneur général du Canada en 1867.

rentra chez soi par les chemins poussiéreux de l'été.

A neuf heures à travers tout le Canada, les édifices publics et de nombreuses grandes maisons étaient illuminés. A Toronto, des centaines de lanternes chinoises suspendues dans les arbres métamorphosaient le Queen's Park et les terrains des maisons privées avoisinantes. Quand la nuit fut enfin tombée, des feux d'artifice furent allumés simultanément à travers tout le pays. Des explosions de lumière troublaient la pénombre. Les chandelles romaines éclataient et les fusées couraient à travers le ciel. Dans les grandes villes et dans les cités les plus importantes, le spectacle se terminait inmanquablement par une apothéose.

A Montréal, le point d'orgue était une évocation des emblèmes représentant les
(suite à la page 8)



La foule assistant à la revue des troupes sur la colline parlementaire en 1868.

Levée des sanctions économiques contre l'Argentine

Le gouvernement canadien a décidé de lever l'interdiction sur les importations en provenance de l'Argentine, et d'autoriser les crédits à l'exportation pour de nouvelles transactions avec ce pays.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a annoncé cette décision le 22 juin à la suite de l'arrêt des hostilités dans l'Atlantique Sud. M. MacGuigan a précisé, cependant, que l'embargo sur le matériel militaire à l'Argentine restait en vigueur pour l'instant.

Le Canada avait décidé de prendre des sanctions économiques contre l'Argentine (annoncées le 12 avril dernier), de concert avec les pays des communautés européennes, parce que l'Argentine était en contravention du paragraphe (3) de l'article 2 de la Charte des Nations Unies exigeant des États membres qu'ils règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, et parce qu'elle avait refusé de se conformer à la résolution 502 du 3 avril 1982 par laquelle le Conseil de sécurité enjoignait aux parties de cesser immédiatement les hostilités et exigeait de l'Argentine qu'elle retire toutes ses forces des îles Falkland (îles Malouines).

M. MacGuigan a dit espérer que des ententes nouvelles confirmeront la cessation totale de toutes les hostilités et que les divergences de longue date entre l'Argentine et le Royaume-Uni soient réglées par le biais de négociations pacifiques.

Secours canadiens au Tchad

Le Canada versera \$500 000 à l'appui du programme de secours au Tchad du Bureau du coordinateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophes (UNDRO).

Les fonds, qui seront versés par le Programme d'assistance humanitaire internationale de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), serviront à l'établissement d'une infrastructure de transport nécessaire à la distribution des vivres et des médicaments.

Le Canada a déjà versé \$80 000, en janvier dernier, par l'entremise de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge (LSCR), pour soulager les victimes de la guerre civile et de la sécheresse, de même que \$750 000 au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR), en mars dernier, pour soutenir le rapatriement des réfugiés tchadiens.

Le budget vise à renforcer la confiance des investisseurs



Le ministre des Finances, M. Allan J. MacEachen (assis au centre), est applaudi par les membres du parti gouvernemental après la lecture du discours du budget. Assis à droite, on reconnaît le premier ministre Trudeau.

Le budget déposé à la Chambre des communes, le 28 juin, par le vice-premier ministre et ministre des Finances, M. Allan J. MacEachen, vise à une réduction plus rapide de l'inflation, au renforcement de la confiance des investisseurs et de l'entreprise; il vise aussi à venir en aide aux Canadiens les plus sérieusement affectés par la situation économique, tout en contrôlant le déficit budgétaire.

Les principales mesures proposées pour atteindre ces objectifs comprennent une limitation des augmentations de salaires dans la fonction publique fédérale, une stratégie visant à réduire les augmentations annuelles des revenus de 12 à 6 p. cent au cours des deux prochaines années et une réorganisation des priorités du gouvernement au chapitre des dépenses, de façon à assurer une aide accrue aux couches de la population les plus durement touchées par le chômage et les taux d'intérêt élevés.

Une stratégie pour réduire l'inflation

M. MacEachen a exprimé beaucoup de soucis au sujet des taux courants d'augmentation des prix et des salaires au Canada relativement à ceux que l'on trouve chez nos principaux partenaires commerciaux, en particulier les États-Unis, le Japon et la République fédérale d'Allemagne. Il propose donc une stratégie, sous l'égide du gouvernement fédéral,

visant à réduire l'inflation et les salaires.

Un programme de limitation des rémunérations dans le secteur public fédéral limitera les hausses de traitement des employés du gouvernement à 6 p. cent cette année et à 5 p. cent l'an prochain. Ce programme s'applique à toute la fonction publique fédérale, les ministres, députés, sénateurs, juges, les forces armées, la Gendarmerie royale du Canada et les entreprises de l'État. Les provinces seront invitées à prendre des mesures semblables.

Un plafond de 6 p. cent sur les augmentations des paiements sociaux indexés (à l'exception du crédit d'impôt pour enfant, du supplément de revenu garanti et des pensions aux anciens combattants) entrera en vigueur en janvier 1983. Il tombera à 5 p. cent en 1984. Ce plafond s'appliquera aussi aux bénéficiaires d'une pension de la fonction publique.

Un plafond de 6 p. cent sur l'indexation du régime fiscal des particuliers s'appliquera en 1983, puis de 5 p. cent en 1984.

Les agences fédérales qui réglementent les prix dans le domaine des transports, des communications, de l'alimentation et des autres biens et services sont priées d'adhérer aux objectifs du gouvernement et de ne s'en éloigner qu'en cas exceptionnel seulement. Les provinces seront invitées à faire de même.

Le Ministre a demandé à tous les Cana-

diens de réduire leurs demandes d'augmentation de revenu à 6 p. cent au cours des 12 prochains mois et à 5 p. cent, au cours des 12 mois suivants. Les entreprises sont pressées de réduire leurs augmentations de prix au fur et à mesure que les coûts seront réduits et que les marges de bénéfiques seront restaurées au cours de cette période de deux ans. Le gouvernement entend entreprendre des consultations avec les milieux d'affaires, les unions et les provinces, afin de déterminer les meilleures façons de mettre cette stratégie en application.

Mesures pour créer des emplois

En 1982-1983 et 1983-1984, le budget consacra \$2,3 milliards à des programmes nouveaux ou élargis pour créer des emplois, soutenir l'activité et accorder plus d'assistance aux secteurs les plus durement frappés par la récession et les hauts taux d'intérêt. \$400 millions iront à la stimulation du secteur de l'habitation et à l'assistance hypothécaire et \$500 millions seront dépensés sous forme de compensation pour les hauts taux d'intérêt aux petites entreprises, aux agriculteurs et aux pêcheurs. Au nombre des nouveaux programmes on compte les mesures suivantes:

— à compter de maintenant, l'acheteur d'une maison construite dernièrement ou le premier acheteur qui acquiert une maison existante pourront recevoir une subvention de \$3 000;

Achat d'une flotte de pêche par des autochtones

Des pêcheurs indiens de la côte du Pacifique achèteront, d'ici à 1986, 243 bateaux de pêche appartenant actuellement à la British Columbia Packers Limited.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Munro, et le sénateur Jack Austin, ministre d'État, ont annoncé que le gouvernement fédéral aiderait ces pêcheurs en leur accordant une subvention de \$11 730 000 d'ici à 1985.

Les pêcheurs autochtones achèteront progressivement les bateaux, tandis qu'une nouvelle société, la Northern Native Fishing Corporation, détiendra les permis de pêche et le contrôle de ces derniers pour s'assurer qu'ils continuent d'être utilisés par des autochtones.

L'achat de la flotte de pêche permettra aux pêcheurs autochtones d'améliorer leur situation dans le milieu de la pêche au saumon en Colombie-Britannique.

— le gouvernement versera des subventions diminuant le taux d'intérêt jusqu'à 3 p. cent pendant deux ans sur les prêts contractés par les petites entreprises pour financer les investissements ou des travaux de recherche et développement. Les règles d'admissibilité seront analogues à celles de l'ancien programme d'obligation pour l'expansion des petites entreprises, mais les prêts aux petites entreprises, constituées ou non constituées en sociétés, seront admissibles. Les agriculteurs auront droit aux deux genres de prêts.

Mesures fiscales

Des consultations se poursuivront avec les particuliers ou entreprises affectés par les changements fiscaux annoncés lors du budget de novembre 1981 mais pas encore en vigueur de façon à s'assurer que ces changements n'aient pas d'effets imprévus. Plusieurs mesures spécifiques seront modifiées ou leur entrée en vigueur retardée.

Les nouvelles propositions fiscales suivantes touchant les revenus d'investissement feront l'objet d'un examen par un groupe de spécialistes éminents. Ce groupe fera rapport au Ministère le 30 septembre sur la praticabilité des propositions et les manières les plus efficaces de les appliquer.

— *Dépôts et prêts à terme indexés:* d'après cette proposition, l'intérêt sur les fonds placés dans ces dépôts à terme serait composé de deux éléments: une compensation de la baisse du pouvoir d'achat des fonds due à l'inflation et un taux d'intérêt fixé par contrat. L'intérêt gagné sous forme de compensation de l'inflation ne serait pas imposable. Les déposants pourraient ainsi accepter des taux d'intérêt plus faibles tout en ayant une épargne protégée contre l'inflation. La masse d'épargne accumulée dans ces dépôts à terme indexés serait disponible pour accorder un financement à taux réduit aux acheteurs de maisons neuves ainsi qu'aux petites entreprises, aux agriculteurs et aux pêcheurs qui achètent des usines et du matériel neuf ainsi que d'autres biens amortissables.

— *Régime enregistré des placements — Actions:* d'après cette proposition, l'investisseur pourrait placer son argent dans un fond enregistré qui achèterait des actions ordinaires négociées publiquement de sociétés canadiennes. La moitié du gain en capital sur les actions serait imposable chaque année mais seulement dans la mesure où le gain dépasse le taux d'inflation.

L'exemption de l'impôt à la source sur

intérêts payables aux non-résidents est prolongée pour une période de trois ans.

Ces mesures fiscales combinées aux changements au chapitre des dépenses fourniront \$3 milliards au cours de la présente et de la prochaine années fiscales, soit environ \$800 millions de plus que les nouvelles dépenses annoncées par le Ministre.

Investissements étrangers

Les changements suivants seront apportés aux procédures de l'Agence d'examen de l'investissement étranger (AEIE):

— les procédures de l'AEIE relatives aux petites entreprises en cas d'investissements nouveaux ou d'acquisition directe au Canada s'appliqueront désormais aux entreprises comptant 200 employés et un actif de \$5 millions (contre 100 employés et \$2 millions auparavant);

— lorsqu'une société canadienne sous contrôle étranger est acquise dans le cadre d'un achat de sa société mère par une autre société sous contrôle étranger, les méthodes relatives aux petites entreprises s'appliqueront aux sociétés ayant jusqu'à 600 employés et \$15 millions d'actifs;

— les investissements de petites entreprises ne seront plus passibles de la méthode d'examen complète, excepté lorsqu'ils sembleront soulever des questions importantes de politique;

— quand les investisseurs doivent faire l'objet d'un examen complet, de nouvelles modalités administratives contribueront à améliorer la clarté et la rapidité de décision.

La réévaluation des méthodes d'examen de l'Agence se poursuivra.

Énergie

Le gouvernement n'a aucune intention d'accélérer le rythme de canadienisation des avoirs étrangers dans le secteur de l'énergie dans un avenir immédiat, du fait que le gouvernement devance l'objectif fixé, soit une participation canadienne de 50 p. cent d'ici à 1990.

Défense et aide au développement

Les dépenses à ce chapitre seront réduites d'environ \$175 millions cette année et d'environ \$200 millions l'an prochain d'une façon qui n'affectera pas les engagements du Canada, puisque ces montants ne représentent rien de plus que ce qui résulte de la réduction du facteur inflation applicable à la défense et à la réduction du produit national brut en termes nominaux qui sert de point de référence pour la détermination des sommes consacrées à l'aide publique au développement.

Résultats de la conférence de Rockport



Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque (à droite), s'entretient avec le gouverneur du Vermont, M. R. Snelling, pendant l'une des séances de la rencontre de Rockport.

La dixième Conférence annuelle des gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres des Provinces de l'Est du Canada s'est tenue les 21 et 22 juin à Rockport (Maine).

Les pluies acides et l'énergie étaient les deux principaux sujets à l'ordre du jour de la Conférence.

Les participants ont adopté une résolution présentée par le gouverneur du Vermont, M. Richard Snelling, mettant l'accent sur la poursuite des recherches et

sur les moyens de réduire la formation de pluies acides par l'anhydride sulfureux; le Québec a fait amender la résolution pour y donner encore plus de vigueur eu égard aux utilisateurs de charbon.

Sur la question de l'énergie, la Conférence a donné lieu à l'adoption de six résolutions, dont l'une favorisant la coordination de la planification "en vue d'éventuelles situations d'urgence en matière énergétique". A cette fin, le comité international du Nord-Est organisera, au

moins une fois l'an, une réunion des responsables de la planification d'urgence des États et des provinces.

Les participants ont aussi décidé de tenir, en mars 1983 à Québec, un colloque sur le gaz naturel, qui constitue également une source énergétique de plus en plus en demande, en Nouvelle-Angleterre comme dans l'Est du Canada.

Une autre résolution touche l'établissement éventuel d'une zone de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, de façon à éliminer de part et d'autre de la frontière les droits applicables à l'équipement destiné à l'énergie renouvelable.

Les gouverneurs et les premiers ministres de l'Est se réuniront à nouveau l'an prochain, à l'Île-du-Prince-Édouard, à l'invitation du premier ministre de cette province, M. James Lee.

Les provinces de l'Est du Canada participant à cette conférence sont l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Québec. La Nouvelle-Angleterre est formée des États suivants: Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island, Vermont.

Photo Wide World

Succès des vêtements Tan Jay

Sous la conduite de son dynamique directeur, M. Peter Nygard, Tan Jay International Ltd., de Winnipeg (Manitoba), est devenue l'une des principales compagnies canadiennes de vêtements de dames.

Tan Jay compte à présent quatre manufactures à Winnipeg, une autre à Los Angeles (États-Unis) et elle vient d'en acquérir une sixième à North Bay (Ontario).

La compagnie a également des bureaux dans les grands centres de la mode, y compris Paris, New York et Hong Kong.

Son revenu brut qui était de \$800 000 en 1968 est passé à \$70 millions et son taux de croissance sera probablement de 15 à 20 p. cent cette année, en dépit du ralentissement économique.

La compagnie doit son succès au fait qu'elle a évité les tendances changeantes de la mode. Elle s'en est tenue aux styles classiques: blazers, pantalons, tailleurs et robes de coupe conservatrice, destinés aux personnes de plus de 25 ans.

Avec l'acquisition récente de Monarch Wear Ltd, de Thunder Bay, Tan Jay veut se lancer dans la confection de jeans élégants pour les femmes qui préfèrent une coupe confortable et un style mettant en valeur des tailles quelque peu plantureuses.

Un Canadien à l'OCDE

M. Art Moore, directeur des Politiques, Planification et Coordination à l'Office de tourisme du Canada, a été nommé vice-président du Comité du tourisme de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

M. Moore représente le Canada depuis 1979 au sein du Comité du tourisme qui compte des représentants de 24 pays.

Le Comité du tourisme s'occupe, entre autres, d'examiner les politiques gouvernementales touchant l'industrie, de contrôler les tendances touristiques internationales et de mieux faire concorder les statistiques sur le tourisme.

"La participation du Canada à cette tribune nous fournit l'occasion de mesurer notre rendement à celui d'autres pays, tout en profitant de leurs expériences", a déclaré M. Moore.

Office de tourisme du Canada



M. Art Moore

Décès de Roland Auger

Généalogiste et écrivain bien connu du Québec, M. Roland Auger est décédé le 24 juin à l'âge de 61 ans.

M. Roland Auger, secrétaire de la Société généalogique canadienne-française, a complété l'oeuvre du père Godbout, *Nos Ancêtres au XVIII^e siècle*, et il a créé la section de généalogie des Archives nationales du Québec, de 1968 à 1979.

Il est l'auteur des oeuvres suivantes: *La Grande Recrue de 1653*, *Les Passagers du Saint-André*, *Émigration rochelaise en Nouvelle-France*, ainsi que *Vieilles familles de France en Nouvelle-France*.

Son oeuvre maîtresse reste sa revue fondée en 1968, *French Canadian and Acadian Genealogical Review*.

M. Auger a reçu de nombreux prix internationaux, notamment de Nouvelle-Angleterre, de France, de l'Ontario et d'Espagne.

Exposition aux rayons nucléaires

A la demande du ministre des Affaires des anciens combattants, M. W. Bennett Campbell, le département d'épidémiologie et de médecine sociale de l'Université d'Ottawa fait une étude indépendante des effets de l'exposition aux rayonnements sur les membres des Forces armées.

L'étude porte sur les militaires chargés de la décontamination à Chalk River, en 1953 et 1958, et sur ceux qui ont assisté aux essais de bombes nucléaires au Nevada et en Australie au cours des années 50.

Elle fournira à la Commission canadienne des pensions, organisme chargé d'étudier les demandes de pensions pour invalidité liée au service militaire, plus de données scientifiques et médicales pour fonder ses décisions.

Les résultats de l'étude, menée sous la direction du Dr S. Raman, devraient être disponibles dans six mois environ.

Statistiques sur les universités

En 1980-1981, les dépenses des universités ont progressé de 13,4 p. cent pour atteindre \$4 milliards, soit environ 1,5 p. cent du produit national brut (PNB).

Ce taux annuel d'augmentation des dépenses est supérieur à ceux enregistrés au cours des deux années précédentes alors qu'ils se maintenaient autour de 9 p. cent. Ce changement dans le rythme d'augmentation des dépenses s'explique en partie par le fait qu'en 1980-1981, le nombre d'inscriptions d'étudiants à plein temps des universités a dépassé le record précédent, enregistré en 1976-1977.

Le financement des universités a été assumé en grande partie par les gouvernements (73 p. cent) et par les frais de scolarité (13 p. cent des revenus de fonctionnement).

Les universités ont consacré 72 p. cent de leur budget total au fonctionnement général et 11 p. cent à la recherche subventionnée. Le reste a été distribué dans les fonds de fiducie et dotation, d'immobilisation et d'entreprises auxiliaires. D'autre part, 67 p. cent des dépenses totales des universités servaient à payer des salaires, à savoir: 35 p. cent pour le personnel enseignant, 26 p. cent pour les salaires des autres groupes occupationnels et les 6 p. cent restant pour les avantages sociaux.

Vol de nuit, première exposition sur les chauves-souris



M. Takeuchi, du Musée national des sciences naturelles, montre un grand rhinolophe.

Pour dissiper les nombreux mythes et idées fausses qui entourent les chauves-souris, le Musée national des sciences naturelles, à Ottawa, a monté une exposition sur ces mammifères volants.

L'exposition sera présentée tout l'été à Ottawa avant d'entreprendre une tournée au Canada.

Vol de nuit rend compte de la diversité et du caractère unique des chauves-souris, à l'aide de photos en gros plan, de modèles agrandis, d'extraits de films et de bandes sonores.

L'exposition montre, par exemple, que,

contrairement à la croyance populaire, les chauves-souris se servent aussi de leurs yeux, même si de nombreuses espèces s'orientent au moyen des sons qu'elles émettent. Se nourrissent-elles de sang? Des quelque 850 espèces, seulement trois sont des vampires, apprend-on en visitant l'exposition. Ces trois espèces vivent dans les pays tropicaux; elles se nourrissent du sang des bestiaux et des oiseaux et s'attaquent très rarement à l'homme. L'exposition du Musée national des sciences naturelles donne une réponse à bien d'autres questions semblables.

Nouvel âge glaciaire d'ici peu?

Un nouvel âge glaciaire pourrait commencer d'ici quelques décennies si de nouvelles technologies ne réduisent pas les émissions d'anhydride carbonique dans l'hémisphère, a déclaré un conseiller du Conseil des sciences du Canada.

Dans une interview qui a suivi une conférence récente qu'il donnait à Edmonton (Alberta), M. Ray Jackson, physicien, a déclaré que la menace de l'acide carbonique sur les lacs canadiens était encore plus immédiate.

La nature, dit-il, ne peut absorber que des quantités limitées de polluants comme la pluie acide, l'anhydride carbonique, les déchets radioactifs, etc.

Des savants ont affirmé que l'acide carbonique pourrait faire monter la température de la terre au point que l'on se croirait en serre-chaude. L'évaporation de l'eau serait plus considérable, ce qui amènerait plus de neige en climats froids et, éventuellement, provoquerait un âge glaciaire.

De la peinture sur soie à l'émail

L'art ancien de l'émail connaît actuellement un renouveau, particulièrement au Canada où des artistes tels que Lilyanne Huguet-David se donnent pour mission de faire mieux connaître cet art délicat.

Lilyanne Huguet-David est une artiste, installée à Toronto, qui, depuis 1975, expose dans plusieurs villes du Canada et des États-Unis. Elle est venue à l'émail après avoir fait de la peinture à l'huile, de la tapisserie et de la peinture sur soie.

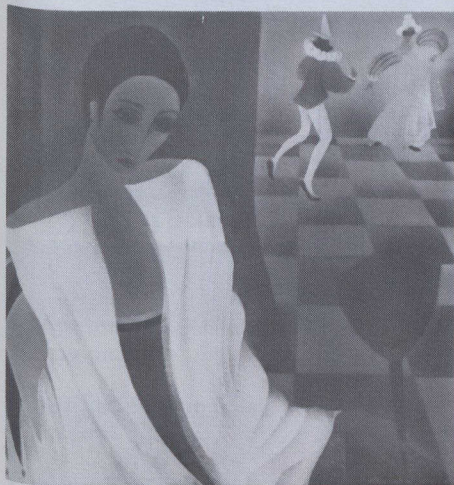
"J'ai choisi l'émail, explique-t-elle, parce qu'il me permet de créer des compositions en utilisant des jeux de couleurs impossibles à obtenir par l'utilisation de matières inertes telles que la peinture, l'aquarelle. L'émail est un art du feu: la vitrification de l'émail est une métamor-



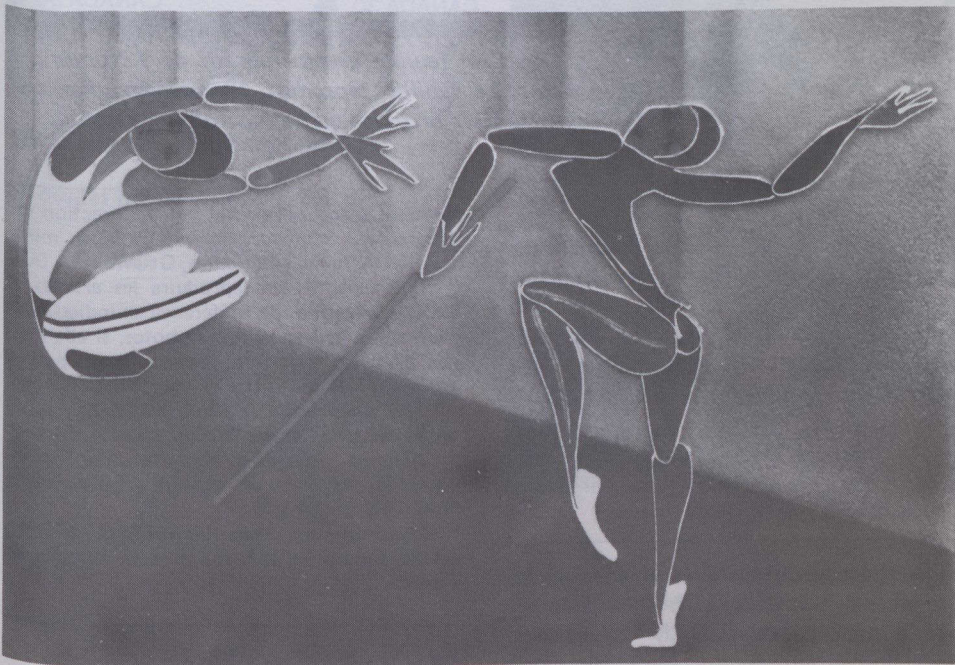
Un ami pas comme les autres, Lilyanne Huguet-David, émail cloisonné.

phose fascinante et toujours nouvelle."

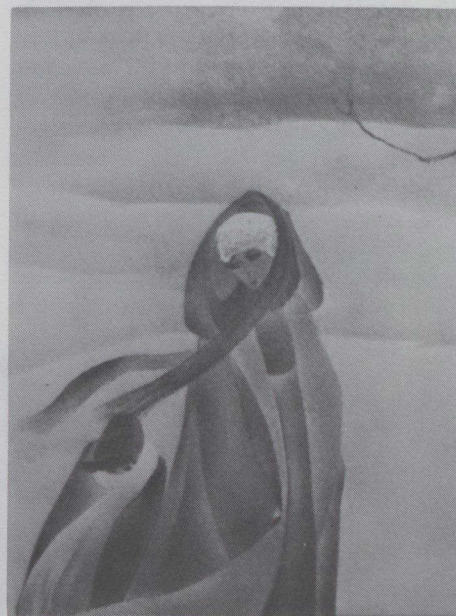
Parmi les nombreuses techniques connues, Lilyanne Huguet-David emploie surtout la poudre sèche et le cloisonné en fil d'argent. Ses compositions, qui font preuve d'une grande minutie et d'un goût raffiné, créent une atmosphère irréelle, tout un monde imaginaire mêlant la légende aux futurs espaces, galaxie fantastique mais poétique. Et pourtant, c'est une impression de calme qui se dégage de ses compositions, invitant le spectateur, selon les mots de l'artiste, "à entrer dans



Mascarade, Lilyanne Huguet-David, émail.



Ballet Jazz, Lilyanne Huguet-David, émail cloisonné d'argent.



Mon pays c'est l'hiver, Lilyanne Huguet-David, émail. Détails.

ce monde et interpréter pour lui-même" ce qu'elle appelle "le rendez-vous".

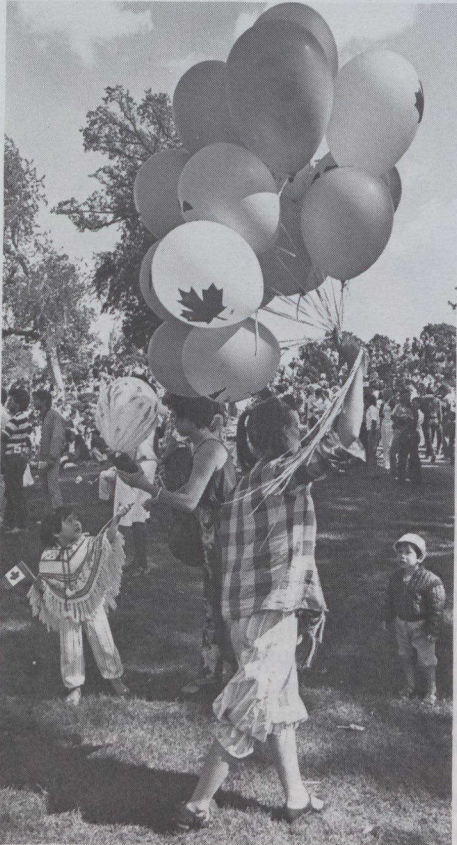
On trouve aussi parmi les œuvres de cette artiste, des études, sur la danse ou sur le cirque, par exemple, ainsi que des études de natures mortes.

L'un des rêves de Lilyanne Huguet-David est de voir de grands panneaux muraux en émail intégrés à des immeubles canadiens. "Ces panneaux insérés dans divers lieux réchaufferaient l'environnement par une provocation colorée qui stimulerait l'intérêt du passant", dit-elle.

La fête du ... (suite de la page 2)

trois provinces qui venaient de s'unir: un castor pour le Canada, une primevère pour la Nouvelle-Écosse et un pin pour le Nouveau-Brunswick. A Toronto, les mots *God save the Queen* étaient entourés d'une couronne de roses, de chardons, de trèfles et de fleurs de lys. A Hamilton, alors que les derniers feux d'artifice rougeoyaient encore, on alluma quatre énormes feux de joie sur la crête des montagnes. A Ottawa bien avant, Monck, Macdonald et les autres ministres avaient quitté la salle du Conseil privé. Les gens qui étaient venus assister au dernier spectacle de la journée avaient une fois de plus envahi la colline parlementaire. Les édifices du Parlement étaient illuminés. Ils se dressaient fièrement dans le ciel et, loin derrière, cachées dans l'obscurité, les crêtes des Laurentides s'étendaient mille après mille vers le nord-ouest.

La rédaction d'Hebdo Canada remercie les éditions de l'Homme de lui avoir permis de reproduire des extraits du livre John A. Macdonald. Le Haut et le Bas-Canada, de Donald Creighton. Traduction française de Ivan Steenhout.



Le Droit

Légers comme des coeurs en fête, les ballons aux couleurs vives donnent un air joyeux à la fête et semblent ravir le petit garçon que l'on voit sur la photo.



La Société canadienne des postes a émis un feuillet commémoratif de 12 timbres à l'occasion de la fête du Canada 1982. Le feuillet reproduit 12 tableaux d'artistes illustrant chacun une scène caractéristique de la province ou du territoire représenté.

Nouvelles brèves

La société Hydro-Québec a conclu un accord de principe avec le New England Power Pool (NEPOOL). L'accord porte sur la vente par Hydro-Québec de 33 milliards de kilowatt-heures maximum entre 1986 et 1997. (*Le Devoir*, 21 juin)

Nos lecteurs sont priés de prendre note qu'Hebdo Canada ne paraîtra pas les 4, 11 et 18 août.

Milthom, entreprise fondée en 1979 par Marine Industrie et Thomson Électrique, a inauguré une usine de barres stator pour grands alternateurs hydrauliques, à Lachine (Québec).

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada